



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du C

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le 28/04/2026

ID : 081-218101632-20260422-2026\_DEL41-DE



Séance du 22 AVRIL 2026

2026 / 03 / 28

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 30
REPRESENTES	: 02
ABSENT	: 01
VOTANTS	: 32

Date de Convocation : 15 AVRIL 2026

Date d’Affichage : 15 AVRIL 2026

Secrétaire de Séance : Séverine ARMERO

#### Étaient présents :

FABRE Olivier, MAUREL Agnès, ASSÉMAT Christophe, ALBERT Corine, BANCAL Philippe, PÉNÉLA Wilfried, ISSA Dolorès, CÈNES Frédéric, ARMERO Séverine, CAUQUIL Fabrice, ESTRABAUD Josiane, FABRE Marie, BEZIAT Philippe, BERNARD Céline, CÈNES Alexandre, TOURNAIRE Christelle, BERBESSOU Michel, LE COZ Carole, MARTIN Christophe, GOMEZ-MONTERO Rachel, CROSES Dominique, ILISESCU Razvan, LE BOZEC Sylvie, NICOLAS Lionel, LAVAL Amandine, BRIANT Jean-Michel, BOUMELID Sonia, SÉNÉGATS David, SÉNÉGAS Sophie, DURAND Christian.

#### Étaient représentés :

KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par ARMÉRO Séverine  
BAILLOT Cédric par SÉNÉGATS David

#### Était absent :

AMALRIC André

**OBJET : Commission Communale des Impôts Directs – Désignation de commissaires titulaires et suppléants**

***Rapporteur : Monsieur le Maire***

Le Conseil Municipal,

VU l’Article 1650-1 du Code Général des Impôts relatif à la composition des Commissions Communales des Impôts Directs et aux modalités de désignations des commissaires

CONSIDERANT que, suite au renouvellement municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs dans les 2 mois qui suivent,

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à l'occasion de cette désignation,

DECIDE, après en avoir délibéré, de désigner par *32 voix présentes et représentées*, les commissaires suivants :

Titulaires

- Christophe ASSEMAT
- Christophe MARTIN
- Michel BERBESSOU
- Fabrice CAUQUIL
- Dominique CROSES
- Philippe BEZIAT
- Denis FABRE
- Alain VIDAL
- Philippe BANCAL
- Josiane ESTRABAUD
- Corine ALBERT
- Dolores ISSA
- Wilfried PENELA
- Frédéric CENES
- Christian DURAND
- Amandine LAVAL

Suppléants

- Sophie SENEGAS
- Sonia BOUMELID
- Marie GUIRAUD
- Agnès MAUREL
- Lionel NICOLAS
- Alexandre CENES
- Séverine ARMERO
- Jean-Michel BRIANT
- Sylvie LE BOZEC
- Razvan ILIYESCU
- Carole LE COZ
- Christelle TOURNAIRE
- Céline BERNARD
- Marie FABRE
- Cédric BAILOT
- Rachel GOMEZ MONTERO

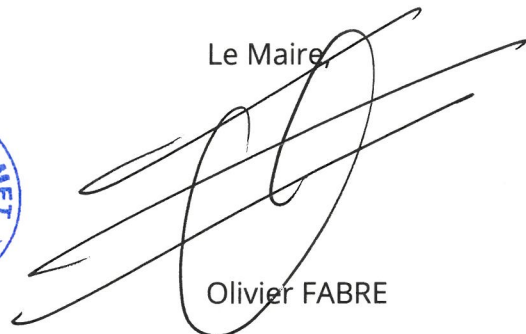
Pour extrait conforme,  
La Secrétaire de séance,



Séverine ARMÉRO



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication*